



# Titre Professionnel Canalisateur.trice

Travaux Publics

RNCP : 38078 • Formation qualifiante Niveau 3 **Formation par apprentissage**

+ d'infos  
sur la certification



## PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème ayant signé un contrat d'apprentissage

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française, bases en mathématiques.
- Pré-inscription à l'École des Travaux Publics BFC par internet
- Admission suite à un entretien individuel avec le CFPPA et l'École des TP BFC ; et test de positionnement préalable pour individualiser le parcours de formation.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation en apprentissage de 12 mois dont 588 heures en centre de formation ; parcours individualisé à la suite de la phase de positionnement
- Formation organisée en 3 blocs de compétences métier et 4 modules additionnels (le CACES est accessible au plus de 18 ans)
- Entrées en formation tout au long de l'année (3 entrées cadencées par an)
- Les semaines d'enseignement en centre d'une durée de 35 heures.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Nombreuses mises en pratique sur la plateforme TP du centre.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Plateaux techniques dédiés aux travaux publics au sein du CFPPA ;
- Individualisation des parcours de formation en fonction des acquis (académiques, certificats obtenus) et de l'expérience professionnelle ;
- Possibilité de FOAD (Formation Ouverte A Distance) pour une partie du parcours (apports théoriques).



## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Préparer le chantier de canalisation (réalisation des fonds de forme)
- Construire un réseau d'assainissement (pose des canalisations, raccords, mise en pression)
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable (pose des appareillages et accessoires de fontainerie, raccords, mise en pression)
- Réaliser l'ensemble des activités liées à la pose de réseaux enterrés (réalisation de fond de forme, remblaiement, compactage de la tranchée)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, QCM, ...)
- Entretiens individuels et visites de suivi en entreprise ;
- Évaluation par bloc de compétences en situation de travail par un jury habilité composé de professionnels du métier ;
- Entretien d'évaluation pour valider le titre professionnel (présentation dossier professionnel, entretien oral avec le jury)
- Attestation de présence délivrée en fin de formation.

## CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Titre professionnel Canalisateur de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail après la validation des 3 blocs de compétences métier (CCP1, CCP2 et CCP3).
- Possibilité de validations de certifications de sécurité : Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Habilitation Electrique (HFBF), CACES catégorie A, Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

## POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Canalisateur ; poseur en canalisation
- Poursuite d'études : TP Maçon Voirie Réseaux Divers, TP Conducteur d'engin, CAP Constructeurs de routes et aménagements urbains

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : formation en entrées cadencées (3 par an), nous consulter
- Tarif : gratuité de la formation suivie par les apprentis ; prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise privée ou du CNFPT pour les collectivités territoriales ; un reste à charge peut être appliqué pour les entreprises selon le barème du financeur
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques »

## LA VIE AU CENTRE

- Hébergement (surveillant de nuit pour les apprentis mineurs, accompagnement pédagogique et activités socio-culturelles)
- Association des apprenants de l'EPL : sorties et activités proposées sur les temps libres

Bloc	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire*
<b>B4</b>	<b>CANA-CCP 1 : Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée</b> - Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré (35 h) - Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée (28 h) - Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée (28 h) - Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations (49 h)	140
<b>B5</b>	<b>CANA-CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouvertes</b> - Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales (63 h) - Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal (63 h) - Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant (49 h) - Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales (70 h)	245
<b>B6</b>	<b>CANA-CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte</b> - Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante (35 h) - Poser en tranchée une canalisation d'eau potable (28 h) - Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable (35 h) - Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable (28 h) - Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais (14 h)	140
	<b>Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux</b>	7
	<b>Sauveteur Secouriste du Travail (SST)</b>	14
	<b>CACES : Conduite des engins en sécurité R482 cat A (plus de 18ans)</b>	35
	<b>Habilitation électrique HF BF</b>	7

CANA : Canalisateur, 525 heures • CCP : Certificat de Compétences Professionnelles



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont accessibles sur notre site internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : démarche qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

**CFPPA 89**  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC\_FORM\_053\_V0

Dernière mise à jour : 04/04/2024